

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE PERSONNALISÉE D'EXPLOITATION
DE L'AÉROPORT DE BRIVE VALLÉE DE LA DORDOGNE

L'an deux mille vingt-six et le 26 février à 10h30, le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée d'Exploitation de l'Aéroport de Brive Vallée de la Dordogne, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne, 19600 NESPOULS – salle de réunion, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 18 février 2026.

DELEGUES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur Julien **BOUNIE**, Conseiller Communautaire délégué

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur Yves **GARY**, Vice-Président

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur François **PATIER**, Conseiller Communautaire délégué

Conseil Départemental de la Corrèze : Monsieur Jean-Jacques **DELPECH**, Conseiller Départemental

CCI de la Corrèze : Madame Françoise **CAYRE**, Présidente

CAUVALDOR : Monsieur Jean-Claude **FOUCHÉ**, Président (suppléant de M. GINESTE)

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS :

Conseil Départemental de la Corrèze : Monsieur Francis **COMBY**, Vice-Président

Conseil Régional Nouvelle Aquitaine : Monsieur Philippe **NAUCHE**, Vice-Président

Conseil Départemental du Lot : Monsieur Frédéric **GINESTE**, Vice-Président

Le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Madame Françoise CAYRE pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET DE LA DELIBERATION : 2026-01 – Débat d'Orientation Budgétaire 2026

RAPPORTEUR : M. Julien BOUNIE, Président

A. Principes du Débat d'Orientation Budgétaire

Selon les dispositions de l'article L.2312-1 du CGCT, un débat d'orientation budgétaire doit avoir lieu dans les 2 mois qui précèdent le vote du budget. Son utilité réside dans la détermination des grands équilibres budgétaires et des choix majeurs, notamment en termes d'investissement, de recours à l'emprunt et de stratégie d'évolution.

A noter que le compte administratif étant voté après le budget, les résultats de l'exercice précédent seront intégrés provisoirement. Le DOB, étape importante dans la procédure budgétaire, doit permettre d'informer les élus sur la situation économique et financière de la Régie Personnalisée.

B. Focus sur l'année 2025

Voici une synthèse de l'année 2025 :

Aviation Commerciale

- Les lignes régulières

▪ Ligne de Paris Orly

⇒ 28 258 pax transportés soit une hausse de 15,26 % par rapport à la même période 2024 cela en dépit d'une baisse de l'offre de - 0.10 %. Cette liaison, raison d'être de l'aéroport de Brive vallée de la Dordogne au titre du désenclavement du territoire reprend donc cette année une progression intéressante après les aléas des années passées constitués par la période COVID et l'abandon de la DSP par la compagnie AMELIA. Pour rappel, la prise en compte progressive de l'information de la mise en fonction de la ligne de Metro 14 qui relie désormais directement ORLY à la capitale participe assurément à cette reprise.

▪ **Ligne de Londres Stansted**

⇒ 17 493 pax transportés, soit une hausse de 16,64 % par rapport à 2024. Cette ligne qui est la plus ancienne présente sur l'aéroport retrouve cette année ses plus hauts niveaux de fréquentation, ce, en dépit d'une offre de sièges stable proposée par la compagnie.

▪ **Ligne d'Ajaccio**

⇒ 1392 pax transportés, soit une hausse exceptionnelle de 96,61 % en regard de 2024, hausse qui correspond notamment à une augmentation de l'offre de sièges proposés par la compagnie, de l'ordre de 20 % la capacité du module proposé étant également passée de 50 à 70 places. La ligne sera reconduite en 2026 par la compagnie « Chailair ».

▪ **Ligne de Nice**

⇒ 887 pax transportés. Avec une hausse de fréquentation de 18,74 % liée en partie au choix d'augmenter la période d'exploitation cette destination semble avoir trouvé sa clientèle. La ligne sera reconduite en 2026 par la compagnie « Chailair ».

▪ **Ligne de Porto**

⇒ 36 789 passagers ont été transportés de janvier à décembre ; avec une hausse de fréquentation de 16,27 % conséquence directe d'une augmentation de l'offre de 21,94 % du au rajout d'une troisième fréquence à compter du mois de mars. Cette ligne, notamment empruntée par de nombreuses entreprises et salariés au-delà de la traditionnelle communauté locale, confirme son utilité pour le territoire en étant cette année encore la destination la plus fréquentée de l'aéroport de Brive vallée de la Dordogne.

▪ **Ligne de Séville**

⇒ La ligne Brive-Séville ouverte en 2024 complète le programme des vols Ryanair pour la saison été, de juin à septembre, à raison de 2 rotations hebdomadaires. Cette ligne, avec 10 456 passagers, a enregistré une légère baisse de 5,99% de sa fréquentation principalement liée à une baisse de son offre (-2,86%).

▪ **Ligne de Bruxelles**

⇒ 1186 passagers ont été transportés en juillet et août, en dépit d'une diminution de l'offre de mouvements de - 8,33%. Cette ligne ne sera toutefois pas maintenue en 2026 par la compagnie « Chailair » en raison notamment des difficultés d'exploitation avec l'aéroport de Zaventem.

▪ **Ligne de Kerry**

⇒ Chailair a développé son offre au départ de l'aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne avec l'ouverture d'une ligne estivale vers Kerry de juin à septembre. Avec 859 passagers transportés, cette ligne a trouvé son public et sera reconduite en 2026.

Bilan du trafic des lignes régulières :

Avec un premier trimestre excellent et un cœur de saison exceptionnel (records de fréquentation battus trois mois consécutifs), l'année 2025 annonçait le passage des 100 000 passagers annuels qui n'ont toutefois pas été atteints du fait de l'abandon d'exploitation de la ligne de PORTO par la compagnie Ryanair pour la saison Hiver 25/26. Cette année 2025 reste en dépit de ce dernier aléa, la meilleure année depuis la création de l'aéroport (2010) en terme d'exploitation.

- 1 522 mouvements (+ 2,98 % vs 2024)
- 97 320 passagers (+ 10,84 % vs 2024)

- Autre trafic commercial

▪ **Vols commerciaux d'affaire**

Les nombres de mouvements et de passagers commerciaux d'affaires suivent une trajectoire inverse au trafic commercial régulier et sont en baisse de respectivement - 8.10 % et - 23.70 % avec 338 passagers transportés.

▪ **Charters**

Le trafic des charters n'a toujours pas recollé au niveau atteint en 2019 avec 2918 passagers transportés et poursuit même une trajectoire d'effondrement malgré le rebond connu en 2024 avec cette année 939 pax transportés et une baisse de - 52.93 % par rapport à 2024. Cette baisse s'explique essentiellement par une baisse importante des vols programmés par nos opérateurs traditionnels (- 63.64%).

▪ Autres

Les évacuations sanitaires sont également en hausse de **111.11 %** avec 38 mouvements et de **96.67 %** avec 59 personnes transportées.

Au total, avec **98 707**, le nombre de passagers pour « l'aviation commerciale » transitant sur la plateforme est donc en hausse de **9.23 %**, celui du trafic (1763 mouvements) l'est également légèrement avec **+ 1.97 %**.

Aviation Générale

- Aviation d'affaire non commerciale

Le nombre de mouvements d'aviation d'affaire non commerciale connaît une belle hausse de **154.76 %** avec 107 mouvements enregistrés, pour un nombre de passagers transportés également en forte hausse de **275.86 %** (109 pax). Cette belle hausse nous permet de retrouver des taux de fréquentation habituels au regard de l'année 2024 où la forte variation à la baisse était restée relativement inexplicée.

- Basés

Le nombre de mouvements des « pilotes basés » connaît cette année une nouvelle baisse de **- 16.92 %** avec 6030 mouvements.

Au total, l'aviation générale, affiche un résultat à nouveau en baisse avec **- 8.38 %** en termes de mouvements (10 355), ce, en dépit d'une forte hausse du nombre de passagers transportés (109).

Tous passagers et mouvements confondus, l'aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne aura connu une année 2025 exceptionnelle : une hausse de fréquentation de 9.31 % (98 816 passagers) en dépit d'une baisse du trafic à hauteur de - 7,01 % (12 118 mouvements), trajectoire qui correspond désormais à la meilleure fréquentation de l'aéroport depuis son ouverture en 2010.

C. Perspectives 2026

Sur les lignes régulières, la ligne de Paris continue son renforcement obtenu grâce à une bonne régularité ; un renforcement de la communication sur cette desserte, couplée avec des difficultés persistantes sur la ligne ferroviaire Brive Paris, ainsi que l'arrivée de la ligne 14 du métro à Orly devraient confirmer cette tendance même si le niveau de prix semble rester un frein au regard de ce qui peut être observé chez la concurrence. La ligne de Londres continue de se renforcer et devrait encore se renforcer cette année en tant qu'unique ligne assurée par RYANAIR cette saison et avec une programmation autour du week-end qui devrait renforcer son intérêt pour notre clientèle.

Le retour de la ligne de Porto qui sera désormais assuré par VOLOTEA est très attendu et devrait retrouver rapidement sa place de première destination de l'aéroport en dépit d'un début a priori tardif dans la saison, d'un nombre de places offertes inférieur et un prix certainement un peu supérieur à ce que pratiquait la compagnie RYANAIR.

Les saisonnières CHALAIR devraient également renforcer leur notoriété sur Nice et Kerry, poursuivre le succès d'estime avec Ajaccio et vont devoir être stimulées en termes de communication sur les deux nouveautés que sont Strasbourg et Genève.

Les vols vacances restent encore fragiles dans leur réalisation concrète en regard de la programmation initiale ; les T.O font preuve de frilosité et déplacent ces vols sur des aéroports régionaux dès que le remplissage peine à s'affirmer en début de saison.

L'aviation d'affaire reste quant à elle à un niveau antérieur à la crise et confirme une tendance baissière ; les récentes difficultés liées à la pérennité du trafic commercial ne nous ont toujours par permis de nous pencher plus finement sur cette problématique qui nécessite d'être plus finement analysée afin de relancer ce secteur.

D. Grandes Orientations Budgétaires

1. Les résultats prévisionnels 2025

Sous réserve du vote du compte administratif et du compte de gestion par le Conseil d'Administration, il est déjà envisageable de dégager les grandes lignes budgétaires de 2025.

2. Stratégie de développement

Le budget de la régie personnalisée, qui exploite l'aéroport Brive-Vallée de la Dordogne, se base essentiellement sur le nombre de passagers attendus. La tendance en ce début d'année nous permet d'estimer à 30 000 le nombre potentiel de passagers au départ, soit une fréquentation totale possible de 60 000 passagers, avec en plus de la liaison sur Paris, une liaison saisonnière de Ryanair vers Stansted pour la saison été IATA 26 soit du 29 mars au 25 octobre 2026, avec 2 rotations hebdomadaires et une liaison pour Porto opérée par Volotea vraisemblablement à compter du 9 septembre 2026.

Ce projet d'orientation budgétaire intègre les charges d'investissement et de fonctionnement ainsi que les recettes de fonctionnement. C'est dans cette optique que nous vous présentons le présent projet de DOB 2026.

En section d'investissement Dépenses : 210 K€

-Pour le chapitre 16, nous trouvons des remboursements du capital des emprunts (1 concernant le matériel d'escale ainsi que le Duster du SSLIA, un autre concernant le remboursement du VIM ITURRI du SSLIA) pour 75,28K€ en 2026,

-Pour le chapitre 20, nous avons une dotation de 15 K€ pour l'acquisition essentiellement de logiciel de GMAO de gestion des immobilisations...

-Pour le chapitre 21, sont prévues de nouvelles acquisitions pour un montant global de 93,59K€ ainsi que des restes à réaliser qui seraient reportés pour un montant de 26,12K€.

-En immobilisation incorporelles au 2051, un montant de 9447.41 € pour du paramétrage de logiciel de gestion des temps Horoquartz,

-En immobilisations corporelles au poste 2183, la somme de 610.80€ destinée à l'acquisition d'une imprimante pour le SSLIA,

Au poste 2188, diverses factures dont des réparations de clôture suite aux tempêtes de l'été 2025, un compresseur et une échelle transformable pour 16061.01 soit 26119.22.

Au total, cela représenterait 210K€ pour la section investissement dépenses.

Section d'investissement recettes : 210 K€

En recettes, ces dépenses d'investissement seraient financées par l'amortissement des investissements antérieurs à hauteur de 210 K€.

En section fonctionnement dépenses : 5.20M€

Chapitre 011- charges à caractère général : 1,64M€

Les postes les plus importants sont:

- L'Énergie pour 106 K€,
Des achats d'autres matières et fournitures pour 72,89K€,
- La Maintenance pour 210 K€.
- La sûreté est également budgétisée à hauteur de 585K€,
- Les primes d'assurance ont été revues à la hausse, 50 K€,
- Les honoraires pour 100 K€, Time to Fly (55k€), le RAQS (auditeur sûreté 10k€), Rydge (contrôle des comptes 11.5k€), la radioprotection (3,6k €), l'analyse des eaux (Qualyse) 10K€...
- Les postes de location de matériel comprennent la location de la dégivreuse à hauteur de 30 K€, la location d'un véhicule 6k€, la location des terminaux de paiement (TPE), de matériel de travaux (Régis Loc), soit au total 40 k€.
- Au niveau des charges de sous-traitance, le budget alloué s'élève à 12 K€ en baisse de moitié par rapport à l'an passé, internalisation du traitement des paies.
- La Cotisation Foncière des Entreprises est également budgétisée pour un montant stable de 145K€.
- Ensuite, ce chapitre regroupe également les articles dédiés au budget publicitaire. Le tout pour un total de 1,64M€.

Chapitre 012- charges de personnel : 2,05M€

- Ensuite, le chapitre (012) subirait une augmentation très sensible en passant de 2,031 M€ à 2,05 M€, soit un peu moins de 1% de hausse, afin d'assurer la saison été et de prévoir certaines embauches de saisonniers. A ce jour, l'effectif est de 37 personnes et il passerait à 41 personnes, sans que tous les postes de travail ne soient à temps plein (35h hebdomadaires).

Chapitre 65 – Charges diverses de gestion courante : 972K€

- Ce montant est bien inférieur à celui de l'an passé puisqu'il avait été doté à hauteur de 1.78M€.

Dans ce chapitre, nous retrouvons les accompagnements commerciaux qui s'établiraient à 941 K€ sachant que Ryanair n'opérera que la ligne pour Stansted sur la saison été, soit 7 mois et à l'heure où ces lignes sont écrites Volotea opérerait la ligne pour Porto avec 2 rotations hebdomadaires à partir du 9 septembre, donc son impact budgétaire serait évalué à 4/12 d'une présence annuelle.

Chapitre 66 – charges financières : 106,59 K€

- Le chapitre 66 subit en revanche une augmentation notable avec le remboursement des intérêts des avances consenties en lieu et place de la taxe aéroportuaire pour les années 2020, 2021 et 2022 pour un total de 20,79 K€ contre 21,47 k€ en 2025.
- Une ligne est également prévue afin de rembourser les intérêts liés au financement par une ligne de trésorerie de 1,5 M€ à 2.37% contre 3.78% (l'an passé) renégociable en juillet 2026, cette ligne est dotée à hauteur de 60k€,
- Une ligne du 6611 de 18,75k€ contre 15,45k€ comprend les intérêts dus en 2026 pour le remboursement de l'achat du VIM Iturri,
- Une autre ligne du 6611 dotée de 2.04k€ contre 2.43k€ comprend les intérêts dus pour l'achat du matériel d'escale.
- Enfin des ICNE seraient prévus à hauteur de 4,8K€.

Chapitre 67 – charges exceptionnelles : 218,5 K€

- Au chapitre 67, 10K€, dans l'éventualité d'annulations potentielles de titres sur exercices antérieurs sont prévus, compte 673,
- Le remboursement de l'annuité du capital des avances 20, 21 et 22, transféré à la section de fonctionnement depuis 2024. Ce poste a été porté à 208,46 K€ (début du remboursement du capital de la 3^{ème} avance, celle de 2022), contre 122,06K€ en 2025.

Chapitre 68 – Dotation aux provisions : 2,5 K€

Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre sections (Dotations aux amortissements) : 210 K€

Enfin au compte 6811, la dotation aux amortissements s'élèverait à 210K€ contre 163,53k€ en 2025.
Le total de la section atteindrait 5,20M€ contre 5,74M€ en 2025.

En section fonctionnement dépenses : 5.20M€

Chapitre 013 – Atténuations de charges : 5 K€

Les atténuations de charges, au chapitre 014, (remboursement de frais de formation, d'IJSS des salariés et autres remboursements) sont dotés à hauteur de 5k€.

Chapitre 70 – Prestations de service : 1,44M€

Le chapitre 70 atteindrait 1,44 M€ contre 2,147 M€ en 2025. La prévision de 2026 se base sur une hypothèse de 30 000 passagers au départ de Brive avec 6000 passagers pour Volotea, 9000 pour Ryanair et 14000 pour Chalcir et 1000 passagers pour les charters.

Cela permet de prévoir 597K€ de T2S contre 900 K€ au titre de la T2S en 2025, 455 K€ d'assistance contre 518,42k€ des recettes escomptées d'assistance en escale, des redevances passagers pour 162 k€ contre 359 k€ en 2025, pour les postes les plus impactant du chapitre.

Chapitre 74 – Subventions d'exploitation : 1,328M€

Le chapitre 74 des subventions d'exploitation atteindrait 1,3M€ contre 608 K€ en 2025. Ces montants se décomposent en 600 k€ au titre de la péréquation de T2S, plus 700 K€ de péréquation additionnelle afin de compenser l'absence de financement glissant sur 4 ans depuis 2022, date du décrochage entre montants perçus au titre de la péréquation et de la T2S et les montants réellement dépensés afin de réaliser les missions régaliennes de sûreté aéroportuaire.

Chapitre 75 – Autres Produits de gestion courante : 452,83K€

Le chapitre 75 est prévu à hauteur de 452,83 K€ contre 635,44K€ en 2025 dont 225K€ contre 401 k€ de recettes parking, 111,5 K€ contre 95 K€ de redevances domaniales et 80K€ contre 110k€ de redevances carburant.

Chapitre 77 – Produits exceptionnels : 1,969 M€

Dans ce chapitre, nous trouvons un dégrèvement fiscal, un remboursement de CFE qui devrait atteindre 135K€, et les participations du Syndicat Mixte et de autres collectivités.

La section s'équilibrerait donc avec un total de 5,20 M€.

DOB 2026					
	FCT DEPENSES			FCT RECETTES	
011	Charges à caractère général	1 643 103,00	013	Atténuations de charges	5 000,00
012	Charges de personnel	2 050 000,00	70	Prestations de service	1 447 710,00
65	Charges de gestion courante	972 055,00	74	Subventions d'exploitation	1 328 000,00
66	Charges financières	106 587,46	75	Autres produits de gestion courante	452 837,00
67	Charges exceptionnelles	218 468,00	77	Produits Exceptionnels	1 969 166,46
68	Dotations aux provisions	2 500,00	78	Reprise S/amorts	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	210 000,00	R002	Fonctionnement Rtat reporté	0,00
Total		5 202 713,46	Total		5 202 713,46
	INV DEPENSES			INV RECETTES	
16	Emprunts et dettes assimilées	75 285,72	040	Opérations d'ordre entre sections	210 000,00
20	Immobilisations Incorporelles	15 000,00	R001	Solde d'exécution Invt 2025	
21	Immobilisations corporelles				
	dont RAR	26 119,22			
	dont nouvelles acquisitions	93 595,06			
Total		210 000,00	Total		210 000,00

Après avoir présenté les orientations budgétaires, le conseil d'administration prend acte du Débat d'Orientation Budgétaire et de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2026.

Nombre de membres en exercice : 8
 Nombre de membres présents : 6
 Nombre de suffrages exprimés : 6
 Votes : Pour : 6
 Contre : 0
 Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
 Le Président du Conseil d'Administration
 Julien BOUNIE

Délibération certifiée exécutoire,
 Enregistrée en Sous-Préfecture le 13/03/2026.....
 Publiée et notifiée le 13/03/2026.....

Le délai de recours contre cette délibération devant le Tribunal Administratif est fixé à 2 mois à compter de sa publication.